



**CONCOURS PROVINCIAL
PRIX AZILDA-MARCHAND**
(Janvier 2010)

Informations et règlements de participation

Quelle fierté pour vous Afeas locales DE RÉALISER DES ACTIONS QUI VOUS TIENNENT À COEUR. Quel plaisir pour nous, membres du jury, de lire et d'apprécier le beau travail que vous faites. Il n'y a pas de petites ou de grandes actions, il y a seulement des réalisations qui répondent à un besoin de votre milieu. Participez en grand nombre au Prix Azilda-Marchand! Qui sait? L'heureuse gagnante sera peut-être vous!

Objectifs du concours

Promouvoir l'action sociale en incitant les Afeas locales à poser des actions sociales et en les encourageant à faire connaître, par la publicité, l'implication de leurs membres dans le milieu, tant à l'interne qu'à l'externe.

Catégories d'inscription

Depuis 2009, les participantes n'ont plus à choisir une catégorie d'inscription. Toutes les actions présentées seront évaluées dans une perspective globale d'action sociale

Le prix

Un trophée remis à l'Afeas gagnante. (*Le prix mérité demeure la propriété de la ou des Afeas locales gagnantes et non la propriété d'une membre du groupe participant à l'action*).

Le jury

Un jury composé de membres Afeas et d'une représentante du conseil exécutif provincial analysera les candidatures reçues et choisira la récipiendaire. Les Afeas gagnantes recevront leur prix lors du congrès provincial qui se tiendra en août.

Qui peut participer

Toutes les Afeas locales peuvent participer au Prix Azilda-Marchand en présentant une action sociale réalisée dans leur milieu. Des Afeas peuvent aussi se regrouper pour présenter une action sociale commune.

Critères d'éligibilité

1. L'action doit correspondre à la définition d'une action sociale: "Une action sociale est une démarche réalisée par une Afeas locale, ou un groupe d'Afeas locales, en vue de résoudre un problème social, d'acquiescer et de préserver l'autonomie des personnes ou d'améliorer leurs conditions de vie".
2. L'action doit être initiée et réalisée par une Afeas ou un groupe d'Afeas (ce n'est pas une collaboration ou une participation à une démarche entreprise par un autre organisme). Toutes les signatures requises sur le formulaire de participation sont obligatoires pour que le dossier soit admis au concours. Toute action réalisée par une seule personne ne sera pas acceptée au concours du Prix Azilda-Marchand.
3. L'Afeas locale ou un groupe d'Afeas locales qui désirent participer au concours doivent compléter le formulaire de participation et le faire parvenir au plus tard le 31 mai au siège social de l'Afeas (5999,

rue de Marseille, Montréal (QC) H1N 1K6. Le sceau de la poste fera foi de l'expédition dans les délais requis.

4. L'action peut avoir débuté depuis une ou plusieurs années, mais doit avoir été complétée durant l'année en cours (entre le 1^{er} juillet et le 30 juin).

Informations supplémentaires

1. Inscrire une seule action par formulaire. Utiliser le formulaire disponible au secrétariat Afeas de votre région ou sur le site internet de l'Afeas (www.afeas.qc.ca - section service aux membres, outils internes).
2. Surveiller les articles dans la revue Femmes d'ici.
3. Les dossiers de participation éligibles au concours seront jugés selon les critères de sélection suivants:
 - caractère novateur;
 - visibilité dans le milieu;
 - pièces justificatives;
 - atteinte des résultats / objectifs visés;
 - changements de mentalité;
 - qualité de la démarche;
 - impressions personnelles.

Pour toute information, vous pouvez communiquer avec votre présidente locale et/ou régionale, les membres du conseil exécutif provincial ou le siège social de l'Afeas.

DES RÉCIPIENDAIRES DU PRIX AZILDA-MARCHAND

- 2009** - Action communautaire: Afeas Rock-Forest (Estrie) pour son action "*aide aux enfants d'un orphelinat du Malawi*".
- 2008** - Action communautaire: Afeas St-Félix-de-Valois (Lanaudière) pour son action "*mon cabas, je l'utilise*".
- 2007** - Action communautaire: Afeas Crabtree (Lanaudière) pour son "*action visant à contrer la violence*".
- 2006** - Action communautaire: Afeas Pointe-aux-Trembles (Montréal-Laurentides-Outaouais) pour ses "*paniers biologiques*".
- 2005** - Action communautaire: Afeas St-Maurice (Mauricie) pour son "*opposition à une demande de permis de bar*".
- 2004** - Condition féminine: Afeas Ste-Anne-de-la-Pérade (Mauricie) pour une "*Journée de la femme*"
Action communautaire: Afeas Bon Pasteur (Bas-St-Laurent-Gaspésie) pour son "*opposition au site d'enfouissement de Matane-sur-mer*".



**CONCOURS PROVINCIAL
PRIX AZILDA-MARCHAND**
Formulaire de participation
(janvier 2010)

1. Identification de l'Afeas locale ou groupe d'Afeas locales.

Nom _____

Adresse: _____

Code postal _____ Téléphone _____ Courriel _____

Nom de la région dont fait partie l'Afeas ou le groupe d'Afeas
locales _____

2. Le titre de l'action: _____

3. Quel a été l'élément déclencheur de votre action?

- Sujet d'étude - Lequel? _____
- Besoin du milieu - Lequel? _____
- Priorité provinciale - Laquelle? _____
- Priorité régionale? Laquelle? _____
- Autre _____

4. Quels étaient vos objectifs? Qu'est-ce que vous vouliez changer par votre action?

5. Décrire votre démarche du début à la fin (recherche, étude, analyse, action, évaluation).

6. Dans quel pourcentage pensez-vous avoir réussi à atteindre votre objectif?) _____%

Commentaires:

7. Démontrez comment votre action a amélioré la situation de vie des femmes et/ou celle de votre communauté.

8. Avec preuves à l'appui, démontrez que votre milieu connaît l'implication de l'Afeas dans ce dossier (Ex: articles dans les journaux du quartier, entrevues radiophoniques, collaboration avec d'autres groupements, correspondance, extrait de procès-verbal qui justifierait l'action, etc.)

9. À quand remontent les premiers efforts d'organisation de votre action?

10. À quel moment votre action a-t-elle été complétée?

11. Comment avez-vous pris connaissance du concours Prix Azilda-Marchand? (Revue Femmes d'ici, bulletin régional, JER, guide d'animation...)

12. Avez-vous déjà participé au Prix Azilda-Marchand?

Oui Non Si oui, combien de fois? _____

13. Signatures obligatoires

Nous permettons aux autorités du concours du Prix Azilda-Marchand de diffuser certains éléments relatifs au nom de notre groupe, à la nature de notre action et au territoire sur lequel se déroule cette action.

Signature(s) de la ou des responsables d'Afeas locale(s):

Signature(s) de la ou des responsables de l'action:

Adresse: _____

Code postal _____ Téléphone _____

- Joindre toutes les pièces justificatives (ex: coupures de presse, lettres, enquêtes, copie d'un règlement, etc.)
- Si vous n'avez pas suffisamment d'espace pour répondre adéquatement à toutes les questions, vous pouvez ajouter autant de feuilles que vous le désirez.
- Pour des raisons de lisibilité, veuillez nous faire parvenir l'original du formulaire et non une photocopie. Il serait important d'aviser votre région de votre participation au concours.

Veuillez retourner le formulaire dûment complété avant le 31 mai à

Concours provincial Prix Azilda-Marchand
Siège social de l'Afeas
5999, rue de Marseille
Montréal (Québec) H1N 1K6

